

Entreposage du combustible nucléaire usé

Différentes phases d'entreposage intermédiaire du combustible irradié interviennent dans le processus de gestion du cycle du combustible usé. On différencie entreposage et stockage ; ce dernier étant définitif.

Les **entreposages en piscine** ont pour fonction d'assurer différentes étapes de refroidissement des combustibles usés avant leur recyclage (option retenue par la France) ou leur évacuation vers des sites d'entreposage à sec en attente d'une décision finale quant à leur devenir (en prévision d'un traitement ultérieur ou d'un stockage en l'état).

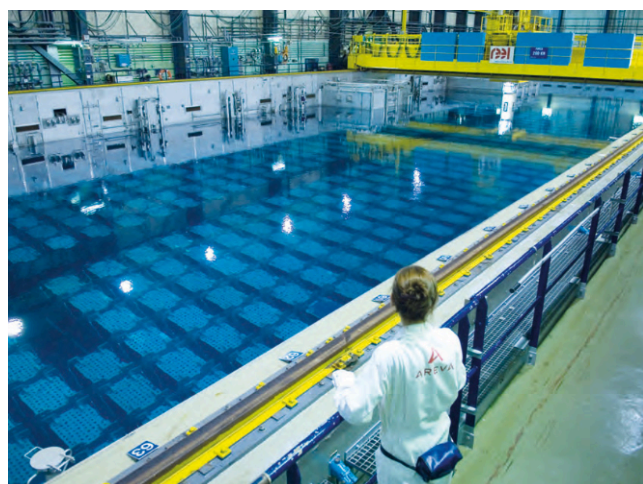
Les **entreposages à sec** (du type casemates, puits, silos, conteneurs métalliques, ...) sont généralement mis en œuvre sur des sites centralisés pour assurer un refroidissement complémentaire du combustible (de l'ordre de 50 ans) avant leur transfert vers des sites de stockage définitifs en couches géologiques profondes. Ces concepts sont surtout développés dans les pays étrangers, non engagés dans un processus de retraitement.

Chacun de ces modes d'entreposage présente ses propres atouts ainsi que ses facteurs limitants qui sont détaillés dans la fiche argumentaire associée.



Entreposage à sec de combustible nucléaire usé

Source : IRSN



Entreposage en piscine de combustible nucléaire usé

Source : AREVA

Pour en savoir plus :



[lien vers la fiche argumentaire](https://www.energethique.com/file/ARCEA/Argumentaire/Fiche_ACD_03_Entreposage.pdf)

https://www.energethique.com/file/ARCEA/Argumentaire/Fiche_ACD_03_Entreposage.pdf